

PROPOSITIONS CONJOINTES DES ÉLÈVES DE LA CONFÉRENCE ROMANDE DES ENFANTS ET DE LA COMMISSION DE JEUNES DU CANTON DE VAUD

Organisée conjointement par Terre des Hommes Suisse et le Conseil suisse des activités de jeunesse (CSAJ), la Conférence romande des enfants a pour objectif de promouvoir la participation citoyenne et la défense des droits des jeunes.

À la suite d'une phase de sensibilisation menée en Suisse romande auprès de 400 enfants âgé·e·s de 10 à 12 ans, des enfants des cantons de Genève, de Vaud, du Valais et de Fribourg ont choisi des thématiques qui leur tiennent à cœur et qui visent à améliorer leur quotidien. Pour l'édition 2025-2026, les enfants ont identifié comme prioritaires **les droits à l'alimentation, à la santé, à l'égalité et à vivre en famille.**

Issu·e·s de structures scolaires et extrascolaires, 38 enfants élu·e·s par leurs pairs se sont alors réuni·e·s afin d'imaginer des projets autour de ces thématiques.

À la suite de la Conférence romande des enfants tenue le 31 janvier 2026 à Genève, où les enfants ont présenté leurs projets devant divers acteur·trice·s de la jeunesse et des représentant·e·s politiques, une seconde phase est désormais engagée. Les élèves et leurs classes rencontrent directement les élu·e·s de leur canton pour leur exposer les initiatives élaborées dans le cadre de ce projet.

Afin de relayer au mieux ces projets à l'échelle cantonale, deux classes de l'école primaire de Coppet ont eu l'occasion d'échanger avec la Commission de jeunes du Canton de Vaud (CdJ-Vaud). Ces discussions ont permis tant aux jeunes qu'aux élèves de poursuivre la réflexion sur ces différentes thématiques et de constater des préoccupations similaires. Soucieuse de faire entendre la voix des enfants, la CdJ-Vaud a souhaité jouer un rôle d'intermédiaire et de soutien en complétant les projets des enfants à partir des propositions de la Session cantonale des jeunes, de son expérience et des discussions menées avec les élèves.

DROIT À L'ALIMENTATION

PROPOSITION DE LA CONFERENCE ROMANDE DES ENFANTS : ALIMENTER NOTRE ESPRIT, UNE RECETTE POUR LA TÊTE

Ce projet consiste en la mise en place d'ateliers de sensibilisation destinés aux classes de 7–8PH en Suisse romande, animés par des nutritionnistes et/ou des agriculteur·trice·s. Ces ateliers se dérouleraient dans les établissements scolaires et les foyers.

Ils ont pour objectif de permettre aux enfants de mieux comprendre l'équilibre alimentaire ainsi que son impact sur la santé et l'environnement.

Les cantons apporteraient un soutien afin de mobiliser ces spécialistes pour concevoir et animer les ateliers, sur le modèle d'interventions externes déjà existantes (dentistes, police, éducation sexuelle, etc.). Chaque classe bénéficierait d'un atelier par année, d'une durée d'environ 1h30.

PROPOSITION DE LA CDJ-VAUD

La CdJ-Vaud rejoint pleinement les enfants sur la nécessité d'instaurer des ateliers de prévention et de sensibilisation alimentaire dans les classes du canton de Vaud. En effet, les préoccupations des enfants font directement écho à celles des jeunes, qui avaient proposé une idée quasiment identique lors de la dernière Session cantonale.

Cette dernière proposait la mise en place de cours obligatoires, à la fois pratiques et théoriques, sur l'alimentation de la 7^{ème} à la 11^{ème} année. Ceux-ci permettraient à la fois de sensibiliser les élèves à la durabilité (consommation locale et de saison), mais également aux effets de l'alimentation sur leur santé (risques liés à la malnutrition).

Dans le cadre des discussions avec les classes de Coppet, les élèves ont également exprimé l'envie d'ajouter des cours de cuisine en supplément des ateliers. Ces cours supplémentaires pourraient par exemple proposer des alternatives saines à des aliments populaires mais parfois peu bénéfiques pour leur santé.

Ces similarités dans les réflexions et dans les besoins exprimés témoignent de l'importance de cette demande pour les enfants et les jeunes.

DROIT À L'ÉGALITÉ

PROPOSITION DE LA CONFERENCE ROMANDE DES ENFANTS : LES MINI-MÉDIATEURS

Ce projet vise à instaurer dans les classes de 5–8PH, un dispositif de « mini-médiateurs » chargé d'intervenir en cas de conflits entre élèves. Il s'adresse à la fois aux élèves et au corps enseignant, qui bénéficieraient d'une formation dispensée par des professionnel·le·s de la médiation.

À l'issue de cette formation, les élèves éliraient parmi eux et elles des « mini-médiateurs », vers lesquels leurs camarades pourraient se tourner afin d'obtenir de l'aide dans la gestion de conflits ou de situations problématiques.

Afin de prolonger la démarche de sensibilisation auprès des enfants et des jeunes, le projet prévoit également la création d'un petit catalogue, sous forme de classeur, disponible dans chaque classe et pouvant être mis à jour régulièrement par les élèves eux-mêmes. Celui-ci regrouperait un lexique de mots et d'expressions liés aux thématiques de l'égalité et de la non-discrimination, afin de clarifier des notions que les enfants maîtrisent encore peu ou sur lesquelles ils et elles s'interrogent.

PROPOSITION DE LA CDJ-VAUD

La CdJ-Vaud reconnaît que les élèves n'ont pas toujours le réflexe de se tourner vers les médiateur·trice·s, car le fait de se confier à un adulte peut parfois être intimidant. Dans ce contexte, les élèves pourraient effectivement se sentir plus à l'aise de parler à un·e camarade.

Toutefois, ce type de dispositif devrait impérativement être encadré afin qu'il reste limité à des conflits mineurs et qu'il ne dérive pas vers des situations d'intimidation, de manipulation ou une charge émotionnelle trop importante pour les élèves concerné·e·s.

La CdJ-Vaud estime également qu'une alternative intéressante serait de former l'ensemble des classes à la gestion des conflits, afin de mieux faire connaître les professionnel·le·s de la médiation et de renforcer la confiance des élèves envers eux et elles.

Les discussions de la CdJ-Vaud avec les élèves des classes primaires de Coppet ont permis de relever un constat commun : les mesures actuellement mises en place restent insuffisantes pour prévenir et empêcher le harcèlement et l'intimidation dans le cadre scolaire.

Cette préoccupation avait d'ailleurs fait l'objet d'une proposition lors de la dernière Session cantonale des jeunes. Celle-ci propose de créer des postes de médiateur·trice·s cantonaux·ales dont la mission consiste à accompagner la résolution des situations de harcèlement lorsque la médiation interne à l'établissement ne suffit pas, grâce à un regard neutre et des outils d'intervention concrets. Bien que cette initiative diffère de celle proposée par les enfants, elle répond à une demande similaire : renforcer la prise en charge et la prévention de ces situations en milieu scolaire.

DROIT DE VIVRE EN FAMILLE

PROPOSITION DE LA CONFERENCE ROMANDE DES ENFANTS : MOINS DE CRIS, PLUS D'EMPATHIE

Des problèmes entre parents, des solutions proposées par les enfants.

Ce projet prend la forme d'une campagne de sensibilisation composée de vidéos réalisées par les enfants et diffusées en ligne. L'objectif est d'informer les parents sur le mal-être que les enfants peuvent ressentir lors de conflits parentaux.

Ces contenus se présenteraient sous la forme de mini-vidéos d'environ une minute, dans lesquelles les enfants mettraient en scène des situations du quotidien auxquelles ils et elles peuvent être confronté·e·s. Les vidéos aborderaient notamment l'exposition aux disputes parentales, les conflits de loyauté lorsque l'on demande à l'enfant de « choisir un camp », ainsi que les difficultés liées à l'éloignement géographique de l'un des parents à la suite d'une séparation.

PROPOSITION DE LA CDJ-VAUD

La CdJ-Vaud soutient le projet soumis par les élèves et souligne son importance dans le travail de sensibilisation vis-à-vis des souffrances des jeunes lors d'une exposition à des disputes parentales. Elle relève également sa pertinence dans un contexte national accordant une attention croissante aux questions de violences domestiques, comme en témoigne la création récente de la ligne téléphonique suisse 142 dédiée à ces situations.

La CdJ-Vaud s'était d'ailleurs déjà intéressée à ces questions, notamment en prenant position sur l'inscription du principe d'éducation sans violence dans le Code civil. Elle y soulignait notamment l'importance de la création de campagnes de prévention et de sensibilisation aux violences intrafamiliales. Elle salue donc l'initiative d'un projet similaire portant sur les conflits intrafamiliaux. La CdJ-Vaud estime que ce projet répondrait pleinement à l'inquiétude exprimée par les élèves de Coppet concernant les tensions familiales dans un contexte de divorce ainsi que leurs conséquences sur les enfants.

De plus, la CdJ-Vaud soutient que la parole et la participation des enfants au sein de leurs familles sont d'une importance centrale. Elle salue de ce fait l'initiative d'inclusion et de participation des jeunes dans le projet de création de capsules vidéo visant à sensibiliser les parents.

La CdJ-Vaud considère également que ces vidéos pourraient constituer une occasion de mieux faire connaître les droits de l'enfant. En effet, lors des discussions menées avec les élèves de Coppet, plusieurs d'entre elles-eux ont affirmé ne pas suffisamment connaître leurs droits. Dans ce contexte, ce projet représenterait un outil intéressant permettant de renforcer l'information et la compréhension des enfants sur ces thématiques essentielles, tout en sensibilisant les parents à l'impact du climat familial.

DROIT À LA SANTÉ

PROPOSITION DE LA CONFERENCE ROMANDE DES ENFANTS : SOYONS « KITS » POUR LES SOURIRES

Ce projet consiste à mettre en place des kits de première nécessité destinés aux familles en situation de précarité. Chaque kit contiendrait des produits d'hygiène, des denrées alimentaires ainsi que d'autres produits de base.

Les kits seraient conditionnés dans des cartons réutilisables et composés en grande partie de produits invendus, dans le but de limiter le gaspillage. Une partie de leur contenu proviendrait également de dons effectués par les familles des élèves. La préparation des kits serait assurée par les élèves, au sein des différentes classes et cantons participants, selon un système de rotation.

La distribution des kits serait organisée par les écoles, en collaboration avec des associations locales. L'objectif est de permettre aux familles concernées d'accéder plus facilement à des produits essentiels, tout en sensibilisant les élèves à la solidarité et à la lutte contre la précarité.

PROPOSITION DE LA CDJ-VAUD

La CdJ-Vaud souligne également l'importance de garantir un accès effectif aux soins pour l'ensemble de la population et interroge plus particulièrement les inégalités qui touchent les familles en situation de précarité. Elle soutient le projet des enfants, tout en rappelant qu'il nécessiterait une organisation rigoureuse, une communication claire et un suivi dans la durée.

En effet, lors des échanges avec les élèves de Coppet, l'importance d'un travail de promotion et de communication autour du projet a été soulignée à plusieurs reprises. Les questions de gratuité et de proximité des soins sont également apparues comme des enjeux majeurs aux yeux des enfants.

Les mêmes préoccupations avaient d'ailleurs été soulevées lors de la dernière Session cantonale des jeunes. En effet, l'une des propositions portait sur la création de maisons de santé régionales et ambulatoires, destinées aux jeunes de 18 à 25 ans et proposant une offre accessible et adaptée à ce public. Avec l'objectif que ces maisons comblent certaines lacunes d'accessibilité, notamment économiques et géographiques, la CdJ-Vaud considère que leur mise en place répondrait aux enjeux soulevés par les enfants.

Profitant aux jeunes et à leurs familles, ces maisons permettraient effectivement d'assurer des soins de premiers recours, d'améliorer l'orientation vers d'autres ressources et d'informer sur les aides existantes. Ainsi, les prestations destinées aux personnes en situation de précarité pourraient bénéficier d'une meilleure visibilité, notamment celles proposant un accès facilité à des produits d'hygiène ou à des médicaments. Le projet proposé ci-dessus par les enfants pourrait ainsi bénéficier d'une meilleure visibilité, voire d'une distribution directe.